

Juin 2012

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

JOURNÉE NATIONALE DES AUTOCHTONES

Chères consœurs et chers confrères,

Le 21 juin est la Journée nationale des Autochtones. Célébrée lors du solstice d'été, cette date importante a été adoptée il y a 17 ans par le gouverneur général du Canada afin de célébrer les cultures et les contributions des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le SCFP soutient fièrement ses membres des Premières Nations, Inuits et Métis depuis déjà longtemps. Notre Conseil national des Autochtones travaille à augmenter la participation des Autochtones aux activités de notre syndicat; il promeut et défend également les droits des travailleuses et des travailleurs autochtones au sein de notre syndicat et dans la collectivité.

Au cours de la dernière année, le SCFP s'est engagé sur de nombreux fronts afin de mettre en place diverses mesures visant à traiter quelques-unes des inégalités que les Autochtones doivent subir.

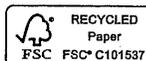
En tant que plus important syndicat canadien, le but ultime du SCFP est d'améliorer les vies professionnelles de ses consœurs et confrères autochtones d'un océan à l'autre. En 2010, le SCFP a signé une entente de partenariat avec la nation métisse de la Saskatchewan et s'est engagé à améliorer la participation des Métis dans les milieux de travail et dans le syndicat. De telles ententes de partenariat représentent un pas important pour bâtir un syndicat plus fort et plus diversifié.

Il y a encore beaucoup de travail à faire puisque le taux de chômage chez les Autochtones est deux fois plus élevé que celui de la population non autochtone. À peine 61 % des adultes autochtones au Canada ont un emploi, comparativement à 82 % des adultes non autochtones. Il y a également un très important écart salarial puisque les Autochtones gagnent seulement 71 % du salaire des Non-autochtones.

Afin de combler l'écart dans les services publics disponibles aux collectivités autochtones, nous recommandons de soutenir des organisations comme la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SSEFPN). La SSEFPN a d'ailleurs présenté une affaire de droits de la personne devant la Cour fédérale du Canada, affirmant que le gouvernement fédéral fait preuve de discrimination à l'égard des enfants autochtones parce que le soutien offert pour la protection de l'enfance sur les réserves est beaucoup moindre que celui qu'offrent les gouvernements provinciaux aux enfants vivant en dehors des réserves, même si les besoins sur les réserves sont plus grands. Les campagnes de la SSEFPN fondées sur le *Principe de Jordan* et le *Rêve de Shannen* cherchent à instaurer l'égalité d'accès aux soins de santé et à l'éducation pour les jeunes autochtones.

Nous sommes profondément bouleversés par les récentes coupures à l'endroit de plusieurs organisations du Canada qui s'occupent spécifiquement de la santé des Autochtones. À la suite des coupures budgétaires fédérales, l'Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA) a dû fermer ses portes. L'ONSA coûtait seulement 5 millions de dollars par année au gouvernement fédéral et fournissait des services essentiels pour la santé aux Autochtones. Le gouvernement Harper a également décidé d'amputer le budget de l'Association des femmes autochtones du Canada de un million de dollars, une association qui offre

.../2



des services de santé aux femmes autochtones. Ces coupures arrivent à un moment où les Autochtones souffrent de nombreuses maladies : taux de diabète plus élevés, tuberculose, mortalité infantile, alcoolisme et plusieurs autres problèmes de santé graves. Nous nous opposons à ces coupures et nous demandons au gouvernement de rétablir ces services essentiels.

Le SCFP reconnaît également un accès à l'eau potable propre et sécuritaire comme un droit de la personne fondamentale et favorise une infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées adéquate dans les collectivités autochtones. En mars, nous avons parrainé la première journée d'une conférence de l'Assemblée des Premières Nations sur les droits à l'eau pour les membres des Premières Nations et sur la menace de marchandisation accrue de l'eau. Plus de 121 réserves des Premières Nations sont obligées de faire bouillir leur eau. Le gouvernement fédéral estime que 4,9 milliards de dollars seront nécessaires, au cours des dix prochaines années, pour seulement traiter de la question, alors que son dernier budget, déposé à la fin avril, n'y alloue que 330 millions de dollars sur deux ans.

Grâce à notre soutien pour l'Association des femmes autochtones du Canada et d'autres groupes de défense des droits des femmes, le SCFP a favorisé une enquête publique nationale complète sur l'épidémie de femmes autochtones disparues et assassinées au Canada. Récemment, nous avons parrainé l'Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI) du Canada afin qu'elle puisse assister à une audience devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) sur le sujet.

Nous appuyons les droits fonciers et le droit à l'autonomie gouvernementale pour les collectivités autochtones. Au Congrès national du SCFP de 2011, à Vancouver, une résolution prioritaire présentée par le Conseil national des Autochtones a été adoptée; cette résolution enjoignait au SCFP de prendre des mesures visant à soutenir les Algonquins du lac Barrière et à reconnaître le droit à l'autonomie gouvernementale.

Pendant 20 ans, les Algonquins du lac Barrière ont lutté pour obtenir la reconnaissance de l'accord trilatéral signé par les gouvernements du Québec et fédéral en 1991 au sujet de la cogestion des ressources naturelles. Leur territoire est riche en gisements minéraux, et les sociétés minières sont impatientes d'exploiter le territoire. Le gouvernement fédéral a tenté de contourner l'entente en remplaçant le chef et le conseil en place sur le territoire par une nouvelle faction qui n'avait pourtant qu'un faible appui au sein de la collectivité.

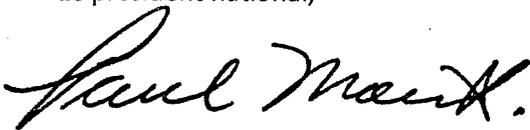
Le SCFP a appuyé le Fonds de défense juridique des Algonquins du lac Barrière par des initiatives de financement et en faisant pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il respecte leur autonomie gouvernementale traditionnelle.

Le SCFP travaille à bâtir un syndicat vraiment inclusif et multiculturel. La diversité raciale est une force et nous espérons que, lors de la Journée nationale des Autochtones, nos membres saisiront l'occasion d'en apprendre davantage sur les différentes cultures autochtones et d'en partager les enseignements. Les collectivités autochtones sont confrontées à de nombreux défis, mais ensemble nous pouvons lutter contre la discrimination raciale dans nos lieux de travail, et dans la société en général. Nous espérons que vous et votre section locale vous joindrez à nous pour célébrer la Journée nationale des Autochtones en organisant des événements ou en assistant à des événements dans votre collectivité, ou encore en soutenant des organisations locales de défense des Autochtones ou en vous associant à de telles organisations.

Ensemble, nous pouvons bâtir un syndicat plus fort, des lieux de travail plus forts et des collectivités meilleures et plus inclusives pour toutes les personnes qui partagent ce territoire.

Nous vous prions d'accepter nos salutations solidaires.

Le président national,



PAUL MOIST

Le secrétaire-trésorier national,



CHARLES FLEURY